

Cycle « de l'idée au projet »

Etape 1 : clarifier l'utilité sociale de son projet

Comprendre les besoins et construire la logique d'action.

Objectifs :

- Identifier la problématique sociale à laquelle mon projet souhaite répondre
- Analyser les causes et conséquences d'un problème identifié
- Formaliser les objectifs visés par mon projet
- Construire une logique d'action cohérente entre besoins, objectifs et activités
- Identifier les motivations et valeurs personnelles mobilisées dans mon engagement

Contenus :

- ✓ Les fondamentaux de l'utilité sociale dans les projets ESS
- ✓ De l'idée au besoin social identifié
- ✓ Analyse des problématiques : causes, effets et publics concernés
- ✓ Construction de l'arbre à problèmes
- ✓ Passage de l'arbre à problèmes à l'arbre à objectifs
- ✓ Définition des activités en cohérence avec les objectifs
- ✓ La place des valeurs, du vécu et des motivations dans le projet
- ✓ Premiers repères méthodologiques pour structurer un projet

Articulation avec le cycle « de l'idée au projet » :

Le cycle propose trois journées de formation complémentaires permettant aux participant·es d'explorer les fondamentaux de la conception et du développement d'un projet d'utilité sociale.

Chaque journée peut être suivie indépendamment, tout en s'inscrivant dans une démarche

globale de méthodologie de projet en ESS.

Les participant·es travailleront à partir de leurs projets, idées ou réalités de terrain afin de renforcer l'ancrage, la cohérence et l'évaluation de leurs actions.

Cette journée constitue une première étape de clarification du sens et de la finalité du projet. Elle prépare la démarche de diagnostic territorial travaillée lors de la deuxième journée.

Compétences visées :

- ✓ Analyser une problématique sociale
- ✓ Structurer une intention de projet
- ✓ Traduire une finalité en objectifs opérationnels
- ✓ Argumenter l'utilité sociale d'une action

Public cible : porteur·ses de projets, bénévoles, salarié·es, dirigeant·es du secteur associatif.

Informations pratiques :

Durée et modalités : 1 jour (7h) en présentiel. Participation à l'ensemble du module indispensable.

Dates : 8 juin 2026 de 9h à 17h.

Lieu : association Maillage, 5 place Léonard de Vinci 59000 Lille.

Tarifs :

- **Salarié·es :** 455 €. Ce coût peut être intégralement pris en charge par votre OPCO (sous réserve de leur accord). Contactez-nous pour obtenir notre appui pour le montage du dossier.
- **Bénévoles et porteur·ses de projets :** formation gratuite pour les participant·es, les coûts sont intégralement pris en charge par nos partenaires. Une caution est demandée à l'inscription.

Approche pédagogique :

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Travaux individuels et collectifs à partir des projets des participant·es
- Ateliers de construction d'arbres à problèmes et d'objectifs
- Échanges de pratiques et analyse croisée entre participant·es
- Supports visuels et outils d'animation participative

Inscriptions :

Bénévoles et porteur·ses de projets

Salarié·es

1. **Demande d'inscription** : sur notre site internet ou par téléphone.
Délais : jusqu'à **une semaine** avant le début de la formation. N'hésitez pas anticiper. Si la formation est complète, vous serez sur liste complémentaire.
 2. **Confirmation** : Maillage vous recontacte et vous envoie la convention de formation. **Délais** : dans les **7 jours ouvrés** suivant votre préinscription.
 3. **Validation** : en nous transmettant la convention signée et en versant une caution de 40€ par chèque (non encaissé) ou espèces qui vous sera restituée. **Délais** : si nous n'avons pas reçu les éléments **deux semaines** après la confirmation, nous libérerons la place pour un·e autre participant·e
1. **Demande d'inscription** : sur notre site internet ou par téléphone. **Délais** : le plus tôt possible car l'instruction par votre OPCO peut prendre du temps.
 2. **Constitution du dossier** : Maillage vous recontacte et vous transmet un devis et un programme détaillé. **Délais** : dans les **7 jours ouvrés** suivant votre préinscription.
 3. **Demande de prise en charge** : l'employeur effectue une demande à son OPCO (nous pouvons vous accompagner dans cette démarche). A réception de l'accord, vous le transmettez à Maillage. **Délais** : l'OPCO peut mettre jusqu'à 1 mois...
 4. **Confirmation** : Maillage vous envoie la convention de formation. **Délais** : dans les **7 jours ouvrés**
 5. **Validation** : en nous transmettant la convention signée. **Délais** : si nous n'avons pas reçu les éléments **deux semaines** après la confirmation, nous libérerons la place pour un·e autre participant·e

Participant·es :

Les groupes sont composés de 5 personnes minimum et 12 personnes maximum.

Pré-requis : formation ouverte à tou·tes, accessible et ne nécessitant pas de prérequis.

Accessibilité et adaptation : si vous avez des besoins spécifiques concernant l'organisation ou le déroulement de la formation, n'hésitez pas à nous en faire part. Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter pour échanger sur les adaptations nécessaires.

Évaluation et contrôle des connaissances :

Évaluation des acquis : par le biais d'une auto-évaluation en fin de formation, et au cours de la formation lors d'échanges réguliers avec le·a formateur·trice et d'exercices pratiques

Recueil de satisfaction

- ✓ **En fin de journée** au moyen d'**outils ludiques et anonymes**.
- ✓ **En fin de session** : via un questionnaire écrit détaillé et anonyme et un tour de table.
- ✓ **Dans les 3 à 6 mois suivant la fin de la formation**, un questionnaire est envoyé aux participant·es afin de les interroger sur l'application concrète des contenus de formation.

Le formateur

Sylvain Masclet, chargé de mission accompagnement-formation.

sylvain.mascllet@maillage.asso.fr - 07 71 37 01 62



Issu d'une formation initiale en sociologie, il rejoint l'équipe de Maillage en 2006.

Il a été formé au métier d'accompagnateur par les deux fondatrices de l'association, il a pu expérimenter à leurs côtés pendant plusieurs années. Il a également enrichi sa pratique par son implication associative bénévole, principalement dans le secteur culturel. Ses compétences se développent également par la formation continue : méthodologie de projet, animation de réunion et dynamiques de groupe, statuts de l'ESS etc. Au-delà de ses missions quotidiennes d'accompagnement des porteur-ses de projets, de conception et animation de modules de formation, il s'implique dans le co-pilotage de Maillage dans le cadre de la gouvernance partagée.

Programme détaillé

MATIN	APRES-MIDI
Accueil, organisation, modalités pratiques Les fondamentaux de l'utilité sociale Analyse des problématiques : causes, effets et publics concernés Outils : l'arbre à problèmes et l'arbre à objectifs	<u>Cas pratiques.</u> Définition des activités La place des valeurs, du vécu et des motivations Bilan de journée

Le programme peut être amené à évoluer.

Contacts et informations administratives



Référente pédagogique :

Audrey Le Coutour,
audrey.lecoutour@maillage.asso.fr
06 25 98 48 20



Référente administrative :

Blandine Bartkowiak,
blandine.bartkowiak@maillage.asso.fr
03 20 15 14 18

Organisme déclaré sous le n° **3159 07457 59** auprès du préfet de région des Hauts-de-France
5 Allée Léonard de Vinci, 59000 Lille. N° Siret 433 115 813 00068